

Résumé

Les *Statistiques des recettes publiques en Asie et dans le Pacifique* présentent des indicateurs clés pour suivre les progrès accomplis en matière de mobilisation des ressources intérieures dans la région et pour éclairer les réformes des politiques fiscales susceptibles de contribuer à combler le déficit de financement de manière à atteindre les Objectifs de développement durable. Cette dixième édition du rapport contient des données complètes sur les recettes publiques dans la région Asie-Pacifique jusqu'en 2021, deuxième année de la pandémie de COVID-19.

Les *Statistiques des recettes publiques en Asie et dans le Pacifique* présentent des données détaillées et comparables au niveau international sur les recettes fiscales de 30 économies : Arménie, Australie, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, République populaire de Chine, Corée, Fidji, Géorgie, Îles Cook, Îles Salomon, Indonésie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, République démocratique populaire lao, Malaisie, Maldives, Mongolie, Nauru, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Samoa, Singapour, Thaïlande, Tokélaou, Vanuatu et Viet Nam.

Ratios impôts/PIB en Asie et dans le Pacifique

En 2021, le ratio moyen impôts/PIB dans les 29 économies¹ d'Asie et du Pacifique couvertes par ce rapport s'élevait à 19.8 %, soit moins que les moyennes de la zone OCDE et de la région Amérique latine et Caraïbes (ALC), de respectivement 34.1 % et 21.7 %. Les ratios impôts/PIB dans la région s'échelonnaient entre 9.7 % en RDP lao et 36.6 % à Nauru.

Le ratio moyen impôts/PIB de la région Asie-Pacifique a augmenté de 0.2 point de pourcentage entre 2020 et 2021, après avoir baissé de 0.9 point entre 2019 et 2020. Le ratio moyen impôts/PIB de la région ALC a progressé de 0.8 point en 2021, tandis que la moyenne OCDE s'est accrue de 0.6 point. Des trois moyennes régionales, seule celle de la région Asie-Pacifique est restée inférieure à son niveau d'avant la pandémie en 2021.

Plus des deux-tiers (19) des 27 économies de la région Asie-Pacifique pour lesquelles des données sont disponibles² ont enregistré une hausse de leur ratio impôts/PIB entre 2020 et 2021 ; dans 11 économies, ce ratio a renoué avec son niveau d'avant COVID-19. Le ratio a augmenté de 2.0 points ou plus dans quatre économies en 2021 : Bhoutan (2.0 points), Corée (2.1 points), Kirghizistan (2.6 points) et Mongolie (3.0 points). Ces hausses s'expliquent par un ensemble de facteurs, notamment le rebond des échanges internationaux, l'augmentation des prix des produits de base (notamment en Asie centrale) et la levée des restrictions aux frontières liées à la pandémie dans certaines économies.

Huit économies ont signalé des baisses de leur ratio impôts/PIB en 2021, dont cinq d'une ampleur supérieure à 1 point : Maldives (1.3 point), Fidji (1.4 point), Cambodge (1.7 point), Vanuatu (3.2 points) et Nauru (4.9 points). Les répercussions de la pandémie de COVID-19, sur le tourisme notamment, ont été la principale cause de ce recul.

Sur une plus longue période, les ratios impôts/PIB ont augmenté dans 15 économies d'Asie et du Pacifique entre 2010 et 2021, ont diminué dans 13 et sont restés inchangés dans les Îles Cook. Les plus fortes

hausse ont été constatées à Samoa (6.0 points), au Japon (6.9 points, 2010-20), en Corée (7.5 points), aux Maldives (8.8 points), au Cambodge (10.7 points) et à Nauru (27.2 points depuis 2014). Les baisses les plus marquées au cours de cette période se sont produites en Malaisie (2.1 points), en Chine (2.7 points, hors cotisations de sécurité sociale), au Bhoutan (3.3 points), en Papouasie-Nouvelle-Guinée (4.8 points), au Vanuatu (6.2 points), à Fidji (6.5 points) et au Kazakhstan (8.2 points). À Fidji et au Vanuatu, les diminutions intervenues au cours de cette période sont imputables à la pandémie de COVID-19 : à Fidji, le ratio impôts/PIB a progressé de 0.6 point entre 2010 et 2019, tandis qu'au Vanuatu, ce ratio est resté à un niveau similaire, soit 17.1 % en 2010 et 17.0 % en 2019.

Structures fiscales en Asie et dans le Pacifique

Les impôts sur les biens et services sont restés la principale source de recettes fiscales dans la région Asie-Pacifique en 2021, générant 51.6 % du total des recettes fiscales, soit un niveau comparable à celui des moyennes Afrique (31)³ et ALC (respectivement 50.4 %, chiffre de 2020, et 50.0 %) et supérieur à la moyenne OCDE (32.1 %, chiffre de 2020). Les autres impôts sur les biens et services ont généré la majeure partie des recettes fiscales totales (26.0 %) dans la région Asie-Pacifique en 2021, un pourcentage sensiblement plus élevé qu'en Afrique (22.6 %, chiffre de 2020) et que dans la région ALC (20.1 %), et plus du double de la moyenne OCDE (11.9 %, chiffre de 2020).

Les recettes issues des impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP) représentaient 16.5 % des recettes fiscales totales en moyenne dans la région Asie-Pacifique en 2021, soit un pourcentage similaire à la moyenne Afrique (31) de 18.5 % (chiffre de 2020), supérieur à la moyenne ALC (9.4 %) et inférieur à la moyenne OCDE (24.1 %, chiffre de 2020). Les impôts sur les bénéfices des sociétés ont généré un pourcentage plus élevé de recettes fiscales que l'IRPP dans la région Asie-Pacifique, soit 18.2 % en moyenne, ce qui est comparable à la moyenne Afrique (31) (19.3 %, chiffre de 2020) mais plus que les moyennes ALC (15.4 %) et OCDE (9.0 %, chiffre de 2020). Les cotisations de sécurité sociale (CSS) ont représenté un faible pourcentage des recettes fiscales dans la région Asie-Pacifique, à 6.9 % du total. Aucune des économies du Pacifique étudiées dans le rapport ne prélève de CSS.

Recettes non fiscales dans une sélection d'économies

Cette publication contient des données relatives aux recettes non fiscales pour dix-neuf économies : Bhoutan, Cambodge, Fidji, Îles Cook, Kazakhstan, Kirghizistan, Maldives, Mongolie, Nauru, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, RDP lao, Samoa, Singapour, Thaïlande, Tokélaou, Vanuatu et Viet Nam. Entre 2020 et 2021, les recettes non fiscales ont reculé dans onze économies en pourcentage du PIB, et ont progressé dans huit économies.

En 2021, les recettes non fiscales ont dépassé 10 % du PIB à Samoa (10.8 %), au Vanuatu (16.0 %), au Bhoutan (19.3 %), dans les Îles Cook (20.8 %), à Nauru (89.0 %) et dans les Tokélaou (201.3 %). Les dons ont dépassé 30 % des recettes non fiscales totales dans dix économies en 2021 : Bhoutan, Cambodge, Îles Cook, Fidji, RDP lao, Nauru, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tokélaou et Vanuatu. Le revenu lié à la propriété représentait la majeure partie des recettes non fiscales en Mongolie (37.7 %), aux Philippines (45.0 %), en Thaïlande (50.7 %), dans les Tokélaou (55.9 %), à Singapour (72.5 %), au Pakistan (72.6 %) et au Kazakhstan (81.7 %), et a également généré plus de 30 % des recettes non fiscales au Bhoutan, au Kirghizistan, en RDP lao et à Nauru.

Étude spéciale : renforcer la fiscalité immobilière dans les pays en Asie

Le rapport contient une étude spéciale qui analyse les impôts périodiques sur la propriété immobilière en Asie. Ce chapitre illustre le niveau des recettes générées par ces impôts en Asie, décrit leur assiette et

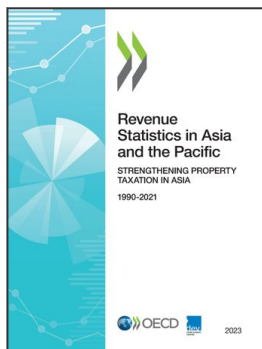
explique comment ils sont gérés. Il recense également les obstacles à l'imposition de la propriété immobilière en Asie et les moyens de les surmonter.

Notes

¹ La moyenne Asie-Pacifique (29) exclut le Bangladesh faute de données en 2021.

² Au moment de la publication, les données pour 2021 n'étaient pas disponibles pour l'Australie, le Bangladesh et le Japon.

³ La moyenne Afrique (31) désigne la moyenne non pondérée des 31 pays d'Afrique qui ont participé à l'édition 2022 des *Recettes publiques en Afrique*.



Extrait de :

Revenue Statistics in Asia and the Pacific 2023 Strengthening Property Taxation in Asia

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/e7ea496f-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Résumé », dans *Revenue Statistics in Asia and the Pacific 2023 : Strengthening Property Taxation in Asia*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/d624e5c6-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.